ASSOCIATION
FRANCOPHONE
DE TENNIS

#Jouezlasécurité !

Directives de sécurité pour la pratique du tennis en période de déconfinement

Protocole sanitaire à partir du 27 juin 2021

Règles pour les clubs

- La pratique du tennis est autorisée à l'extérieur et à l'intérieur pour tous.
- A l'intérieur, veillez à assurer le renouvellement de l'air.
- Les infrastructures indoor seront fermées et les compétitions interdites entre 1h00 et 5h00.
- Les vestiaires et douches peuvent être ouverts.
- Le port du masque est obligatoire en dehors de l'activité sportive.
- Les clubs et structures sportives déterminent **une équipe de référents COVID** chargée de mettre en place les mesures sanitaires, de sensibiliser et d'informer les usagers (sportifs, spectateurs,…) à leur respect ;

Protocole sanitaire à partir du 27 juin 2021

Règles pour les compétitions

- Les compétitions et événements pour les sportifs amateurs sans public sont autorisés en indoor et en outdoor;
- Tous les matches doivent être terminés pour 1h00 du matin;
- Plusieurs compétitions peuvent avoir lieu sur une même journée ;
- Les groupes ne peuvent en aucun cas avoir de contact entre eux. L'organisateur met tout en place pour éviter les contacts entre groupes et les rassemblements ;

Protocole sanitaire à partir du 27 juin 2021

Règles pour les compétitions

- Prévoyez suffisamment de désinfectant dans le club et autour des terrains.
- Tous les officiels doivent porter le masque, sauf l'arbitre sur sa chaise.
- Veillez à ce que la distance de sécurité puisse être respectée dans le bureau du juge-arbitre.
- La distance entre les joueurs et les officiels doit toujours être de 1,5m minimum.
- Les officiels désinfectent le matériel qu'ils ont touché.

Public

- Public en intérieur : Max 2000 personnes assises ;
- Public en extérieur : Max 2500 personnes ;
- Le seuil CERM (Covid Event Risk Model) est placé à 100 spectateurs en salle et 200 spectateurs en extérieur. Si vous restez en dessous, vous n'avez pas besoin d'une application CERM.
- Au-delà de ces chiffres, l'organisateur doit remplir le Covid Event Risk Model: https://www.covideventriskmodel.be.
- Les visiteurs peuvent être accueillis par groupe de 8 maximum, les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans accomplis non-compris. Des groupes de plus de 4 personnes sont autorisés pour autant qu'elles appartiennent au même ménage ;
- Le public doit porter le masque.

Protocole sanitaire à partir du 27 juin 2021

Règles pour l'horeca

- Les cafétérias des clubs et centres sportifs peuvent ouvrir à nouveau à partir de ce mercredi 9 juin et ce, moyennant des dispositions particulières.
- Se référer au mode d'emploi des cafétérias sportives.

WE ARE OPEN aft

Protocole sanitaire à partir du 27 juin 2021

Règles pour les stages

- Toutes les activités peuvent avoir lieu en extérieur sans distinction de catégories d'âge ;
- Les stages avec nuitées sont autorisés et la capacité des groupes est de 100 participants;
- L'encadrant conserve son masque et respecte dans la mesure du possible ses distances ;
- Plusieurs groupes peuvent partager une même infrastructure mais le mélange est interdit ;
- Plusieurs groupes peuvent partager une même infrastructure extérieure mais le mélange est interdit ;

WE ARE OPEN aft

Documents importants

- **Toutes les mises à jour sont publiées sur le site AFT: https://www.aftnet.be/protocoles**
- Protocole ADEPS à partir du 27 juin: https://urlz.fr/g0LM
- Tableau récapitulatif des mesures pour les activités sportives: https://urlz.fr/fRKr
- Tableau récapitulatif pour l'organisation de compétitions et événements sportifs: https://urlz.fr/g0LS

WE ARE OPEN aft